

POLITIQUE

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Préambule :

La Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) a été créée par et pour les citoyens d'Ottawa. Elle s'engage à proposer aux donateurs intéressés d'investir dans des enjeux d'importance en vue de façonner et de soutenir une collectivité solide, ingénieuse et bienveillante où se pratique l'inclusion et où chaque citoyen peut vivre une vie bien remplie et productive.

Pour favoriser l'atteinte de cet objectif et la pérennité des résultats obtenus, la FCO doit à la fois faire partie intégrante de la collectivité d'Ottawa et en être le reflet. À l'instar de la collectivité, la FCO doit évoluer et se transformer. La diversité et l'inclusion sont des éléments incontournables pour préserver la pertinence de l'organisme et ses résultats. La FCO s'efforce de donner l'exemple tant par son leadership que dans son action.

La diversité renforce notre collectivité et notre organisation. L'inclusion élargit notre expérience et nos capacités.

Énoncé

La FCO reconnaît les avantages sociaux, culturels et économiques que la diversité procure à notre ville et à notre organisation. Nous sommes au service de tous les citoyens de notre collectivité et célébrons les qualités et les différences de chacun.

La FCO entend élaborer, mettre en oeuvre et appliquer systématiquement des pratiques inclusives :

1. en nommant au Conseil d'administration et aux comités des personnes qui sont le reflet de notre collectivité;
2. en s'assurant que notre personnel et nos programmes sont le reflet de notre collectivité;
3. en attribuant des subventions liées à un vaste éventail d'enjeux à l'échelle de la collectivité;
4. en améliorant et élargissant notre base de donateurs afin d'y intégrer des bailleurs de fonds de diverses communautés et aux antécédents variés;
5. en s'employant à toujours faciliter l'instauration d'un environnement bienveillant et inclusif;
6. en rendant périodiquement compte de nos progrès et de nos défis, et en révisant la présente politique et notre plan de travail au moins une fois aux quatre ans.

ENTRÉE EN VIGUEUR INITIALE: juin 2013
DERNIER EXAMEN OU DERNIÈRE RÉVISION: juin 2017
PROCHAIN EXAMEN: juin 2021